



Pendant la période de fêtes se sont tenues de multiples initiatives et manifestations pour informer les salariés, conforter ceux qui sont en grève pour le retrait du plan Macron-Philippe ! A l'exemple des salariés de l'Opéra de Paris qui ont refusé de sacrifier les générations futures en rejetant la « clause du grand père » ou encore du nombre de grévistes et de la durée de la grève qui vient d'atteindre un record inégalé dans notre pays.

Il n'y a pas eu de trêve. Sans surprise, Macron, lors de son allocution, n'a rien annoncé ; pire, il n'a montré que du mépris envers l'ensemble des salariés. Il s'est montré intransigeant voulant à tout prix imposer son projet néfaste. Il a osé dénoncer les « mensonges » et « manipulations » dont serait victime le plan du gouvernement : or, c'est bien lui qui n'a fait que réaffirmer avec aplomb les mensonges et manipulations que la population entend à longueur de journée.

La population ne s'y trompe pas en restant largement favorable au mouvement de grève et comprend que c'est le gouvernement qui porte la responsabilité de la situation.

Faute d'être parvenu à faire refluer le mouvement pendant les périodes de fêtes, il ne reste à ce gouvernement que la violence pour tenter de faire cesser la grève. Les URIF condamnent les violences policières et demandent la levée de toutes les sanctions et poursuites envers les grévistes.

Les Unions Régionales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES avec l'UNEF et l'UNL Île de France, rappellent leurs exigences du retrait du plan Macron-Philippe et réaffirment que les revendications posées permettent d'améliorer le système par répartition et rejettent le système par point :

- ▶ **Maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, code des pensions civiles et militaires**
- ▶ **Retrait du plan Macron-Delevoye**
- ▶ **Retour à la retraite à taux plein à 60 ans**
- ▶ **Taux de remplacement de 75% de la rémunération d'activité sur la base des 10 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public, pas de retraite inférieure au smic**
- ▶ **Prise en compte de la pénibilité, des périodes de formation et aménagement des fins de carrière**

Il faut renforcer la mobilisation en élargissant le mouvement de grève à d'autres secteurs du public et du privé, à l'instar de l'appel à la grève dans toutes les raffineries, chez les personnels navigants ou encore chez les avocats à partir de la semaine prochaine, tout en finançant les caisses de grève.

En conséquence, les URIF appellent les salariés à continuer de se réunir en assemblées générales afin de généraliser la grève et de se saisir des initiatives prévues au plan national le jeudi 9, le vendredi 10, le samedi 11 janvier, avec une manifestation à Paris (départ Nation à 13h30), et les jours qui suivent, jusqu'à ce que le gouvernement retire son plan.

D'ores et déjà, les URIF appellent à la manifestation jeudi 9 janvier, à partir de 13h30 de la place de la République pour se rendre à proximité de l'Élysée (place Saint-Augustin).

Montreuil, 6 janvier 2020